



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 16 mars 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 10 mars 2023

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43

Nombre de présents participant au vote : 37

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de procurations : 3

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Christine MARTIN	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Nicolas BOURNY	Madame Dominique BEGIN- CLAUDET
Monsieur Rémi DETANG	Madame Céline TONOT	Monsieur Jean DUBUET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Monique BAYARD
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Ludmila MONTEIRO	
Madame Claire TOMASELLI		
Monsieur Philippe LEMANCEAU		

Membres absents :

Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Madame Océane CHARRET- GODARD	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
Monsieur Guillaume RUET	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Pierre PRIBETICH

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**Subvention 2023 à la SCIC ARL CAE Bourgogne (anciennement l'ENVOL)**

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif à Responsabilité Limitée (SCIC ARL) CAE Bourgogne constituée d'un ensemble d'entrepreneurs, a pour mission d'accompagner les créateurs d'entreprises dans le démarrage et le développement de leur activité en leur permettant de vérifier la viabilité de leur projet dans des conditions sécurisées via un hébergement juridique et un accompagnement renforcé.

Partenaire de Dijon métropole depuis 2005, CAE Bourgogne sollicite de nouveau son soutien, au titre d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2023.

L'activité de la CAE Bourgogne peut être résumée comme suit pour l'année 2022 :

- 66 porteurs de projets accueillis contre 67 en 2021 ;
- 33 entrepreneurs accompagnés contre 33 en 2021 ;
- 61 % des personnes accompagnées sont des demandeurs d'emploi contre 64 % en 2021.
- Le chiffre d'affaires global des entrepreneurs de la coopérative en 2022 est de 2 017 K€ tandis que le chiffre d'affaires moyen des entrepreneurs est de 17 541 € (24 507 € pour les entrepreneurs de Dijon Métropole) ;
- Les secteurs d'activités des entrepreneurs de la métropole dijonnaise accompagnés en 2022 sont le mieux-être et le commerce et services.

Le budget prévisionnel 2023 de CAE Bourgogne pour le projet de « soutien à l'activité d'accompagnement des personnes ayant un projet de création d'entreprise » est de 120 765 €.

Dans le cadre du partenariat avec la CAE Bourgogne et dans la mesure où l'action permet l'accès à l'emploi via la création d'activités, il est proposé que Dijon Métropole accorde à la société une subvention de **12 000 €** pour l'année 2023.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** le versement d'une subvention de 12 000 € à la SCIC ARL CAE Bourgogne;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention relative au versement de la subvention annexée à la présente délibération, et à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **de prélever** cette somme sur le budget de l'exercice 2023 de Dijon Métropole.

SCRUTIN POUR : 40 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 3 PROCURATION(S)

Le secrétaire,
Monsieur HOAREAU

Le Président,
Monsieur REBSAMEN